

La collecte des déchets

Depuis le 1er janvier, il y a obligation d'effectuer un tri strict de nos poubelles. En particulier il est fortement recommandé de trier tous les déchets organiques. Pour cela vous devez vous équiper d'un bac à compost. Il vous est possible d'acquérir un composteur auprès de l'INSE à prix réduit en appelant le 02 32 35 58 89

LES DÉCHETS A METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Déchets humides (verts) :

- Épluchures (même les agrumes)
- Feuilles
- Fleurs coupées
- Fleurs fanées
- Gazon
- Mauvaise herbe sans graine
- Plantes à purin
- Restes de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Sachets de thé sans agrafes
- Tailles de haie

Déchets secs (bruns) :

- Marc de café
- Cartons non imprimés coupés en petits morceaux
- Coquilles d'œuf
- Coquilles de fruits secs
- Écorces d'arbres
- Paille, foin
- Papier essuie-tout
- Papier non imprimé
- Sciure et copeaux de bois

LES DÉCHETS À NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

- Bois de menuiserie
- Charbon de barbecue
- Charbon de bois
- Couches jetables
- Fer, métaux
- Feuilles vernissées (lierre, laurier...)
- Gros bois
- Liserons et plantes rampantes
- Litières de chat et de chien
- Matières synthétiques
- Mégots de cigarette
- Pierres
- Plantes et végétaux traités
- Poussière d'aspirateur
- Résineux (thuyas, cupressus, aiguilles de pin...)
- Terre et sable

Les ordures ménagères
• Dans des sacs poubelles bien fermés

Emballages et papiers
• A déposer en vrac dans le bac jaune ou dans un sac jaune transparent
• Non imbriqués, bien vidés
• Inutile de laver !

Verre
• Dans les colonnes d'apport volontaire
• Sans bouchon ni couvercle
• Biens vidés

Déchets organiques
• Réduisez vos ordures ménagères en composant vos déchets organiques (épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, ...)
• Commandez un composteur à prix réduit : 02 32 35 58 89 ou dechets@inse27.fr

Et les autres déchets ?
Déchets végétaux, gravats, encombrants, jouets & vêtements
• Pour les objets en bon état, pensez aux associations !
• Sinon, directement en déchèterie :
→ Déchèterie de Breteuil, (fermée le mardi et le dimanche)
→ Déchèterie de Mesnil-sur-Itton, (fermée le mardi et le dimanche)
→ Déchèterie de Verneuil-d'Avre-et-d'Itton, (fermée le mardi et le dimanche)

HORAIRES :
• Été (du 1^{er} avril au 31 octobre)
9h-11h45 et 14h-17h45
• Hiver (du 1^{er} nov au 31 mars)
9h-11h45 et 13h-16h45

→ En fonction des conditions climatiques, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.
Renseignements sur www.inse27.fr

INSE 27
NORMANDE
SUD EURE
02 32 35 58 89
dechets@inse27.fr
www.inse27.fr

2024 **Trions bien, TRIONS MIEUX !** Votre bac est abîmé, cassé ou a disparu, vous avez besoin de sacs poubelles contactez le 02 32 35 58 89

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
L	1			1			1			1		
M	2			2			2			2		
M	3			3			3			3		
J	4	1		4	2		4	1		4	2	
V	5	2	1	5	3		5	2		5	3	
S	6	3	2	6	4	1	6	3		6	4	1
D	7	4	3	7	5	2	7	4	1	7	5	2
L	8	5	4	8	6	3	8	5	2	8	4	1
M	9	6	5	9	7	4	9	6	3	9	5	2
M	10	7	6	10	8	5	10	7	4	10	6	3
J	11	8	7	11	9	6	11	8	5	11	7	4
V	12	9	8	12	10	7	12	9	6	12	8	5
S	13	10	9	13	11	8	13	10	7	13	9	6
D	14	11	10	14	12	9	14	11	8	14	10	7
L	15	12	11	15	13	10	15	12	9	15	11	8
M	16	13	12	16	14	11	16	13	10	16	12	9
M	17	14	13	17	15	12	17	14	11	17	13	10
J	18	15	14	18	16	13	18	15	12	18	14	11
V	19	16	15	19	17	14	19	16	13	19	15	12
S	20	17	16	20	18	15	20	17	14	20	16	13
D	21	18	17	21	19	16	21	18	15	21	17	14
L	22	19	18	22	20	17	22	19	16	22	18	15
M	23	20	19	23	21	18	23	20	17	23	19	16
M	24	21	20	24	22	19	24	21	18	24	20	17
J	25	22	21	25	23	20	25	22	19	25	21	18
V	26	23	22	26	24	21	26	23	20	26	22	19
S	27	24	23	27	25	22	27	24	21	27	23	20
D	28	25	24	28	26	23	28	25	22	28	24	21
L	29	26	25	29	27	24	29	26	23	29	25	22
M	30	27	26	30	28	25	30	27	24	30	26	23
M	31	28	27		29	26	31	28	25	30	27	24
J		29	28		30	27		29	26	31	28	25
V		30	29		31	28		30	27		29	26
S			30			29		31	28		30	27
D			31			30			29		30	27
L								30				
M												

Calendrier de collecte des déchets
ARMENTIÈRES-SUR-AVRE // BOURTH // CHENNEBRUN // LES BARILS
GOURNAY-LE-GUÉRIN // MANDRES // PULLAY // SAINT-CHRISTOPHE-SUR-AVRE
SAINT-VICTOR-SUR-AVRE // CHALVIGNY // LA-CHABOTIÈRE

Les bons réflexes
Sortir les bacs lorsqu'ils sont pleins, la veille au soir à partir de 18h, toujours côté rue.
Rentrer les bacs après la collecte.

• Tri sélectif : Lundi, 1 semaine sur 2
• Ordures ménagères : Jeudi
• Jour de collecte décalé suite à un jour férié

Tout savoir sur la collecte de vos déchets : www.inse27.fr

La Fête des voisins 2023

Cette année encore les voisins ont répondu présents pour faire la fête.

Le 2 juin au Val d'Haumont.

Le 09 juin au village.

Le 30 juin à la Fauvelière



Le Val d'Haumont



Le village



La Fauvelière

Bricolage, Jardinage & Voisinage

Le printemps va arriver et chacun va avoir envie de jardinage et de bricolage. C'est tout à fait compréhensible d'autant que ce sont des activités distrayantes et saines pour le physique comme pour le moral. Cependant il va falloir que vous ayez à l'esprit que ces activités ne doivent pas être une source de « conflit » avec votre voisinage.

Pullay est une commune où il fait bon vivre, où on fête régulièrement les voisins, aussi il ne faudrait pas que cette sérénité soit entachée par des « chamailleries » inutiles et stériles.

En conséquence, on vous rappelle quelques règles simples qui nous permettront de passer une année 2024 dans la plus grande tranquillité.

Le Code de la Santé publique dans l'article R.1334-31 définit une nuisance sonore comme suit : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Il s'agit simplement de bon sens pour le respect d'autrui.

Bricolage et Jardinage

Ces activités sont soumises à des horaires qu'il faut respecter :

- Du lundi au vendredi (jours ouvrables) de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Ces horaires ne sont imposables que pour l'utilisation de matériel à moteur thermique ou électrique. La pelle, le râteau ou le sècheur ne sont pas interdits en dehors de ces horaires et même pendant.



Au jardin

Pullay a été encore cette année récompensée pour son fleurissement et le bon entretien de la commune. Ceci c'est aussi grâce à celles et ceux, c'est-à-dire vous, qui entretiennent et fleurissent leur jardin.



C'est l'entretien qui consiste également à tailler les haies, à élaguer les arbres dont les branches débordent chez votre voisin, à débroussailler aux pieds des clôtures, etc. Tout en respectant les horaires ci-dessus.

« Allumez le feu...! »

Les feux de feuilles, d'herbe fraîche, de branches sont toujours interdits dans le département de l'Eure, en particulier dans ces périodes de fortes sécheresses.



Chiens, Chats, ânes, etc.

Vous avez des animaux de compagnie qui vous apportent du bonheur et de la sécurité (chien par exemple).

Sachez que malgré tout vous devez veiller à ce que leur présence ne vienne pas troubler la tranquillité de votre voisinage. Vous êtes responsable des dommages (bruits, déjections, etc.) que ceux-ci pourraient occasionner.



Ne laissez pas vos chiens aboyer toute la journée, que vous soyez présents ou absents. Il existe, et vous le savez, des colliers anti-aboiement.

En vous promenant ne laissez sur la route les déjections de votre animal, ramassez les.

L'article R1337-7 du Code de la santé publique prévoit une amende pour les aboiements diurnes d'un chien "

Jeux d'eau

Vous avez une piscine qui vous permet de vous rafraîchir pendant les périodes chaudes de l'année. Rappelez-vous que vous êtes tenus de prendre certaines mesures de façon que l'utilisation de celle-ci ne viennent en rien gêner vos voisins (cris des enfants, pompes bruyantes, etc.).



Pour information : Vous avez une piscine privée dans votre jardin, enterrée ou semi-enterrée elle doit obligatoirement être équipée d'un dispositif de sécurité pour prévenir les risques de noyade.

Si votre piscine n'est pas sécurisée, vous vous exposez à une amende et vous pourrez être tenu pour responsable en cas d'accident.

Les Maisons France Services

Au nombre de 4, réparties sur le territoire de l'Interco, elles sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives.

Si vous avez un problème que vous n'arrivez pas à résoudre n'hésitez pas à les contacter. Vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle de ces 4 maisons. Pour un meilleur accueil pensez à prendre rendez-vous par téléphone.

Breteil :